

La quantité d'hommes qui périrent dans cette occasion est incalculable (1). Le Rhône roula dans ses flots tant de cadavres, que ses eaux en furent long-temps empoisonnées, et la peste se déclara dans la plupart des contrées qu'il arrosait.

Tels sont les événements les plus considérables de la ville de Lyon ; il y en a d'affreux : eh bien ! cette ville, rebâtie à neuf par les soins de Néron, est démolie par ordre de la Convention nationale de France, en 1794, sous la direction de son comité de salut public. Elle a essuyé plus de calamités en ces derniers temps, dans le court espace de quinze à dix-huit mois, que pendant les dix-huit siècles antérieurs de son existence. L'exposé nu des faits ne prouvera que trop cette assertion historique. Entrons tout de suite en matière, et que le lecteur frémissse à la vue d'un tableau que nous n'avons pu tracer sans frémir nous-mêmes.

En janvier 1793, une municipalité organisée dans les cabarets, s'installe dans les murs de Lyon, et avec elle s'installent l'anarchie en écharpe et la magistrature du maratisme.

Dans cette autorité si funestement constituée pour le pillage et l'oppression de la ville, on distinguait avec effroi le procureur de la commune, nommé Bertholon, qui était alors garçon perruquier.

Laussel, chassé autrefois des Joséphistes en Languedoc, n'avait à Lyon d'autre moyen d'existence que les produits d'une messe payée 3 francs qu'il disait tous les dimanches à l'île Perrache ; mais à des passions ardentes et à une ambition démesurée, il joignait une profonde scélératesse qui ne s'effrayait point des obstacles, et une grande facilité pour écrire et parler, moyen sûr de les surmonter tous avec succès.

Chalier, ci-devant abbé, avait fui la Savoie, son pays natal, pour venir à Lyon, où il entra chez un négociant pour faire

(1) Le protestant d'Aubigné, d'accord avec J. A. de Thou, porte le nombre des victimes à 800. Voy. *Notice sur Fr. de Mandelot*, par A. Péricaud, Lyon, 1828, in-8°, pag. 21. A.